

F E D E C H O S E S

-----Pour le fédéralisme-----



Fédéchoses - *F105*

Pour la paix, la justice et



la démocratie mondiale

Une Europe unie



pour un Monde uni

1999 - 3^o Trimestre

N°105

EDITORIAL

Création de l'intergroupe pour la Constitution européenne du Parlement européen

Le 15 septembre a été constitué à Strasbourg l'intergroupe pour la Constitution européenne du Parlement européen. L'initiative prise par un petit noyau de députés fédéralistes a obtenu un plein succès lors de la session plénière et la réunion fondatrice s'est tenue à la suite du vote de confiance à la Commission Prodi en présence de plus de cent personnes dont cinquante-neuf députés. De nombreux assistants parlementaires représentaient des élus empêchés de prendre part en personne à la réunion.

Dans son introduction, Jo Leinen, élu socialiste de la Sarre et par ailleurs président supranational de l'Union européenne des fédéralistes, a exposé dans un bref document les buts de l'initiative. Ils peuvent être résumés en quelques mots : « faire en sorte que la majorité du Parlement européen se prononce en faveur d'une Constitution pour l'Europe ».

Selon Jo Leinen il est urgent d'atteindre cet objectif afin d'aborder le problème de l'élargissement en offrant aux pays encore exclus de l'Union européenne une vision politique claire de ce qu'ils peuvent espérer de l'Europe. Ils doivent adhérer à un projet politique, à une Union ayant stabilisé ses fondements démocratiques dans une charte

concernant la charte des droits des citoyens de celle constitutionnelle proprement dite ;

- Gérard Onesta, vice-président du Parlement européen, a rappelé que celui-ci, s'il le veut, peut se mettre au travail sur un projet constitutionnel sans attendre le bon vouloir des gouvernements comme l'ont fait avant lui les Etats généraux de 1789 ;
- Olivier Duhamel a rappelé que le PS a introduit dans son programme l'objectif de la Constitution européenne ;
- Imbeni, vice-président italien du Parlement européen, a rappelé qu'il y a quelques années un référendum d'initiative populaire a approuvé dans son pays le principe d'un mandant constituant pour le Parlement européen et affirmé que ce débat doit se mener en parallèle dans les parlements nationaux au sein desquels des intergroupes similaires doivent être créés.

Monica Frassoni, élue verte en Belgique et ancienne secrétaire générale de la Jeunesse européenne fédéraliste, a rappelé au nom du comité de coordination de l'intergroupe ses prochaines échéances : réunion à Strasbourg à l'occasion de

AVIS AUX LECTEURS

Le comité de rédaction invite tous ses lecteurs à participer activement à la diffusion et éventuellement à la rédaction, de *Fédéchoses*.

Vous pouvez : nous transmettre des articles, nous écrire pour nous faire part de vos impressions, de vos observations, de vos conseils...

Vous pouvez également, faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Fédéchoses* à quelqu'un, pour ceci renvoyez-nous le bon ci-dessous.

Fédéchoses vous remercie d'avance de vos courriers.

Je désire faire recevoir à :

Nom (Majuscule) :

Prénom :

Adresse :

- ☐ le présent numéro
☐ Le numéro suivant
☐ Le numéro*

Demandé par :

* Selon les numéros disponibles.

Composition du Comité de rédaction :

Jean-Francis Billion
Aude Bissuel
Roland Calba
Benoît Cassier
Didier Colmont
Daniel Hulas
Jean-Luc Prevel


**FEDECHOSSES-POUR LE
FEDERALISME**

Presse Fédéraliste
Maison de l'Europe
12, rue Président Carnot
69002 Lyon

Directeur de publication :
Jean-Luc PREVEL

C-E Imprimerie
5, rue Bugeaud - 69006 Lyon
Commission paritaire 56256

SOMMAIRE

Editorial : Création de l'intergroupe pour la Constitution européenne au Parlement européen	P. 1
C'est l'heure de la Constitution ! Une mobilisation citoyenne croissante (Daniel Hulas)	P. 3
Lettre européenne (Publius) - septembre 1999	P. 7
R&PS s'associe à la campagne de l'UEF pour la Constitution européenne / Pour un dialogue culturel nécessaire entre autonomistes et fédéralistes (Jean-Francis Billion)	P. 8
Extraits de textes de l'Union du Peuple Corse (François Alfonsi) et de l'Union démocratique bretonne (Yann Fievet et Christian Guyonvac'h)	P. 12
A propos du livre de Gilles Perrault : <i>Lettre à deux juges</i> ... (Bernard Lesfargues)	P. 13
Reconnaître un patrimoine linguistique et lui conférer l'accès à l'espace public (Joseph Yacoub)	P. 14
La guerre (en Yougoslavie), l'Europe et l'ONU (Lucio Levi)	P. 15
Qu'est-ce-que le Forum du millénaire ? (Rick Panganiban)	P. 19
Pour un renforcement des Nations unies (Jim Paul)	P. 20
Forte mobilisation pour la paix à La Haye (Lucio Levi)	P. 21
Quatrième veillée universelle pour les Nations unies à Lyon	P. 22
Mondial ? International ? ... Question de vocabulaire (Roland Calba)	P. 23
Fédémots (Ercé)	P. 24
L'unité africaine, comme le phénix renaissant de ses cendres (Guido Montani)	P. 24

ABONNEMENT

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Normal : 50 F

Militant : 100 F

soutien : 500F

- Chèque à l'ordre de " Presse Fédéraliste " 12, rue président Carnot 69002 LYON
- C.C.P 2490 82 P LYON (N° supplémentaires sur simple demande)

Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS

chaque session ; discussion prochaine d'un rapport sur le processus constituant écrit par Andrew Duff, élu libéral-démocrate britannique et ancien directeur du *Federal Trust* ; préparation d'une *Newsletter* à diffuser, dans un premier temps, par poste électronique ; invitation à Michel Barnier, commissaire européen, à venir discuter des propositions de la Commission pour la Conférence intergouvernementale d'Helsinki...

Les parlementaires adhérents ont enfin été invités à régler une cotisation de cent euros pour assurer le financement de leur initiative.

Le Comité de coordination de l'intergroupe est composé de Joe Leinen, Alain Lamassoure (PPE), Andrew Duff, Monica Frassoni, Mihail Papayannakis (Gauche unie européenne, Grèce), Carlos Carnero Gonzales (PSE, Espagne) et Cecilia Maelström (ELDR, Suède).

La bataille pour la Constitution européenne, entamée par Altiero Spinelli, au cours de la première législature du Parlement européen élu au suffrage universel direct, est donc relancée grâce à l'initiative courageuse d'une poignée de députés fédéralistes. Il revient, aujourd'hui, à tous les militants fédéralistes de faire en sorte qu'elle ne demeure pas isolée et confinée au sein du Parlement européen mais qu'elle soit, au contraire, relayée dans les Parlements nationaux et jouisse d'un soutien croissant de la société civile européenne et des citoyens de l'Union.

constitutionnelle alors, qu'aujourd'hui, ils attendent seulement une union monétaire. Au cours du débat de nombreux parlementaires, dont plusieurs élus français, ont pris la parole :

- Giorgio Napolitano s'est félicité de l'initiative dont il attend une impulsion forte pour les travaux de la commission institutionnelle qu'il préside,
- Gil-Robles, ancien président du Parlement européen, s'est déclaré disponible pour une collaboration active avec les promoteurs de l'intergroupe,
- Alain Lamassoure a souligné la concordance des objectifs du Parlement et de la Commission et a rappelé que Romano Prodi s'est déclaré en faveur d'une réforme décisive de l'Union, afin d'éviter, comme pas le passé, une cascade de conférences intergouvernementales,
- François Bayrou a défini l'initiative de l'intergroupe comme la plus importante de la législature et a invité à réfléchir sur la nécessité de séparer la procédure

En 1985, les gouvernements ont réussi à bloquer le Projet de Traité instituant l'Union européenne, adopté par le Parlement européen sous l'impulsion de Spinelli.

Aujourd'hui, si les fédéralistes savent tirer les leçons de cette première expérience et exploiter les circonstances historique plus favorables à cette nouvelle initiative, la bataille peut être gagnée.

Fédéchoses-pour le fédéralisme

Députés français qui ont exprimé leur intérêt pour une initiative parlementaire "Constitution européenne"

Nom	Prénom	Groupe politique	Présent le 15/09/99
BOURLANGES	Jean-Louis	PPE	
ONESTA	Gérard	V	Oui
LIENEMANN	Marie-N.	PSE	
LAMASSOURE	Alain	PPE	Oui
FRAISSE	Geneviève	GUE/NGL	
LALUMIERE	Catherine	PSE	
HAZAN	Adeline	PSE	
BOUMEDIENE -T.	Alima	V	
DUHAMEL	Olivier	PSE	Oui
ROD	Didier-Claude	V	
CAUDRON	Gérard	PSE	
FRUTEAU	Jean-Claude	PSE	
CORNILLET	Thierry	PPE	Oui
LIPIETZ	Alain	V	
ISLER BEGUIN	Marie Anne	V	Oui
DESIR	Harlem	PSE	
BAYROU	François	PPE	Oui
DE SARNEZ	Marielle	PPE	Oui

C'est l'heure de la Constitution ! Une mobilisation citoyenne croissante

Daniel HULAS
Secrétaire général de l'UEF-France
(Tiré de "Europe Fédérale", N°10)

Après les élections européennes, qui ont vu de nombreux candidats affirmer leurs convictions en faveur d'une Constitution européenne, il n'est pas inutile de dresser un bilan des actions entreprises par l'UEF - France dans le cadre de la Campagne pour une Constitution européenne.

1- Appel aux citoyens

Au 1^{er} octobre 1999, 950 personnes ont soutenu notre Appel, grâce au travail et au relais efficaces des militants fédéralistes, notamment en Ile de France, Rhône - Alpes et Midi - Pyrénées.

2- Lettres aux partis politiques

Dans le cadre de la Campagne pour l'élection du Parlement européen, nous avons interpellé les listes qui se présentaient aux suffrages des électeurs.

➤ **Le Rassemblement pour la République (RPR)** nous présente ses positions dans sa Charte européenne pour l'Union.

Il déclare « tous nos efforts doivent plutôt viser à créer une Union européenne forte et capable d'agir, tout en préservant la diversité des traditions politiques, culturelles et régionales ». Il désire « intégrer le plus rapidement possible les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est, pour construire l'Europe de tous les Européens ». Il entend « doter l'Union d'une véritable capacité de défense autonome par la fusion de l'UEO (Union de l'Europe occidentale -ndlr) dans l'Union, la constitution d'une industrie européenne de défense ». Pour le RPR, « le moment est venu de clarifier les institutions, de refondre l'ensemble des Traités dans la rédaction d'un document présentant les principes constitutionnels, sur lesquels sera désormais fondée l'Union européenne. Nous voulons donner une nouvelle pondération des voix au Conseil, adopter le principe de la double majorité : celle des Etats et des populations. Mais il est nécessaire que les Etats puissent s'opposer à des décisions qui menaceraient leurs intérêts nationaux ».

➤ **Le Mouvement des citoyens (MDC)**, dans une réponse laconique, affirme que « les illusions fédéralistes sont aujourd'hui défaits et que la réussite d'une Europe élargie ne pourra être que confédérale ».

➤ **Le Parti Communiste Français (PCF)** « n'est pas favorable au fédéralisme pour l'Europe ».

Le manifeste des candidats de la liste « Bouge l'Europe » affirme que « la France, le monde, ont aujourd'hui besoin d'Europe, d'une Communauté de peuples et de nations où l'on ait envie d'être et de construire ensemble et à égalité, d'une puissance pacifique sachant tenir tête à l'empire américain, en mondialisant un autre message : prospérité partagée, solidarité et droit ».

➤ Lors d'une conversation téléphonique, les responsables de la liste « **Ecologie, le choix de la vie** » présentée par Antoine Waechter, assurent partager notre vision fédérale de l'Europe et être en phase avec les idées de Daniel Cohn-Bendit.

➤ **Le Parti Socialiste**

Avec sa liste « Construisons notre Europe », conduite par François Hollande, le PS nous répond qu'il entend « consolider et clarifier les Traités pour en faire la Constitution de l'Union européenne, incluant la rédaction d'une Charte fondamentale des droits civiques et sociaux des citoyens ». Il déplore que le mode de scrutin reste inchangé en France et propose « que le prochain Parlement européen lance ce processus constituant, qui reposera sur une Charte des droits civiques, économiques et sociaux fondamentaux, sur la base d'une large consultation des forces politiques, civiques et sociales européennes ». Enfin, il convient « d'avancer, avec les Etats européens qui le veulent, vers une défense commune et une industrie

européenne de défense ». Il demande une « extension du vote à la majorité au Conseil, partout où cela est souhaitable » et « le pouvoir de codécider les lois européennes avec le Conseil pour le Parlement ». Notons l'initiative courageuse de Franck Sérusclat, Sénateur socialiste du Rhône qui, lors de la Convention Nationale du PS *Nation/Europe* (27-28 mars 1999) avait proposé un texte très fédéraliste reprenant l'intégralité des propositions de notre Appel ; ce texte n'a pas été pris au compte dans la réflexion du PS.

3- Démarches auprès des Parlementaires

Le remarquable travail effectué par notre Secrétaire général européen, Bruno Boissière, auprès des députés européens sortants, s'est avéré productif. Une centaine d'entre-eux, appartenant à sept des huit groupes politiques, ont en effet soutenu l'Appel. Parmi eux, douze français, certains ayant signé le texte grâce aux relais de nos sections Paris-IDF et Rhône-Alpes. On retiendra l'engagement de Pervenche Beres (PSE), Jean-Louis Bourlanges (PPE), Bernard Castagnade (ARE), Daniel Cohn-Bendit (Verts), Olivier Duhamel (PSE), Dominique Saint-Pierre (ARE), André Soulier (PPE).

En France, l'ensemble des députés et sénateurs a été sollicité. Peu de réponse, mais nous notons le soutien de Marie-Hélène Aubert, André Aschieri, François Léotard (députés) et de Franck Sérusclat (sénateur).

4- Interventions de l'UEF durant la Campagne pour les élections européennes

Une lettre personnalisée a été adressée, individuellement, aux dix ou vingt premiers candidats des « principales listes », les invitant à s'engager en faveur de notre Campagne. Cette initiative a été relayée par nos sections régionales Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées auprès des candidats « régionaux ». Ainsi se sont engagés en Midi-Pyrénées, Gérard Onesta (Verts), Alain Filiola (PS), J M Baylet (PRG), Françoise de Veyrinas et JM Rivière (UDF) et Joan Claret (Catalan, en Espagne). En Rhône-Alpes, nous avons reçu le soutien de Thierry Cornillet (Parti Radical), Jean Bollon, conseiller général de Savoie. Les fédéralistes lyonnais ont été très présents lors des meetings politiques de François Bayrou, François Hollande et Daniel Cohn-Bendit, avec des résultats appréciables.

Bien que n'ayant pas répondu à notre « Appel aux partis politiques » il est évident, après un examen des programmes et des professions de foi, que deux listes principales affirmaient clairement leurs convictions fédéralistes : celles de François Bayrou et de Daniel Cohn-Bendit. Nous ne citerons que des extraits de leurs programmes.

➤ La Nouvelle UDF

Elle affirme que l'élaboration d'une Constitution est l'affaire des peuples et qu'elle doit comprendre (en préambule) les droits et les devoirs fondamentaux des citoyens européens, mais aussi la répartition des compétences entre l'Union et les Etats. L'UDF propose également l'élargissement de la procédure du vote à la majorité qualifiée et, pour le Parlement européen, un véritable pouvoir de contrôle sur les instances exécutives de l'Union, et une élection à la représentation proportionnelle dans le cadre de circonscriptions régionales pour les députés européens. L'UDF préconise la création d'une véritable Communauté de défense, pilier européen de l'Alliance atlantique, s'appuyant sur une politique de recherche militaire de l'Union et d'industrie européenne d'armement. Pour l'UDF, l'Union européenne est une fédération en train de se constituer, réunissant des Etats, des nations et des peuples. Cette fédération est la meilleure garantie des identités nationales et régionales (proximité, décentralisation).

➤ Les Verts

Dans leur profession de foi, **les Verts** revendiquent une Europe démocratique et fédérale, par l'élaboration d'une Constitution fédérale et une Charte des droits fondamentaux des citoyens. Ils demandent le renforcement des pouvoirs du Parlement européen et ceux des régions et l'extension à tous les résidents étrangers du droit de vote et d'éligibilité. Ils réclament une redéfinition de la PESC (Politique extérieure et de sécurité commune - *ndlr*), et, à plus long terme, le remplacement de l'OTAN par un système de sécurité pour Européens. Ils sont favorables à un Sénat des régions et des peuples d'Europe, au côté de l'Assemblée des députés représentants les citoyens, qui remplacera, à terme, l'actuel Conseil. Les Verts souhaitent un Parlement européen élu directement à la proportionnelle sur la base de listes transnationales.

« Nous défendons l'Europe fédérale, avec un Parlement doté de vrais pouvoirs, une Commission responsable, une transparence accrue des institutions ; l'Europe doit être rendue aux citoyens » affirment Daniel Cohn-Bendit et Dominique Voynet.

Sur la base de ces analyses, l'UEF - France a pris **position publiquement**, et, dans un communiqué de presse du 11 mai, elle a demandé aux électeurs de voter pour l'une des listes qui se prononcent clairement en faveur d'une véritable fédération européenne, incluant la nécessité d'une Constitution. Toutes ces actions de l'UEF ont fait l'objet de nombreux

communiqués de presse dans les médias nationaux et régionaux : peu d'écho, si ce n'est dans la presse régionale de Midi-Pyrénées.

5- Relations avec d'autres organisations

Les positions de l'UEF ont été largement diffusées aux associations à vocation européenne.

- Le *Registre international des Citoyens du Monde* s'en est fait largement l'écho dans son bulletin (N° 118). Le réseau *Icare* a pris position pour une constitution démocratique européenne, ainsi que le *Rassemblement civique pour l'Europe*.
- Le 18 février 1999, l'UEF, l'AFEUR, le *Groupe X-Europe*, l'ARRI, le *Comité de liaison du Mouvement européen Ile de France*, les *Jeunes Européens France*, organisaient le colloque *Une Constitution pour l'Europe* où, devant deux-cent dix personnes, une large convergence était observée pour une Constitution européenne (Actes disponibles au Secrétariat général de l'UEF-France).
- Le 27 mai, notre présidente Martine Méheut et Robert Toulemon représentaient l'UEF au cours de la table ronde organisée avec le club *Vouloir la République* et les *Jeunes Radicaux*.
- *Vouloir la République* se prononce pour une Constitution et Pascal Louap et Aloys Rigaud, Président national et IDF des *Jeunes Radicaux*, engageaient leurs Mouvements et rejoignaient la campagne.
- Lors de leur Congrès et Université d'été, qui se sont tenus à Toulouse les 19 et 20 août, la *Fédération Régions et Peuples solidaires* a également décidé de soutenir la campagne de l'UEF, en insistant sur la nécessité d'un fédéralisme appliquant le principe de subsidiarité à tous les niveaux.

6- Rassemblement devant le Parlement européen

A l'occasion de l'ouverture de la session constitutive du nouveau Parlement européen, l'UEF et la JEF ont organisé une manifestation devant le nouvel hémicycle strasbourgeois. Parmi cent-cinquante manifestants, une délégation de six personnes, dont le Secrétaire général, représentait l'UEF-France. Ce fut l'occasion de diffuser aux Députés un « Appel au nouveau Parlement européen » réclamant l'ouverture d'un processus démocratique d'élaboration d'une Constitution européenne.

Une rencontre avec Jo Leinen (Président de l'UEF-Europe) et Monica Frassoni, nouveaux élus, nous a appris la création de l'*intergroupe pour la Constitution européenne* qui s'est mis en place le 15 septembre.



La rencontre des fédéralistes avec les parlementaires européens
De gauche à droite : Monica FRASSONI, Joe LEINEN et Dietrich ELCHLEPP

La campagne électorale qui a précédé les élections européennes de juin a malheureusement, encore une fois, revêtu le caractère d'une confrontation politique sur des thèmes nationaux. Il est certain que l'absence d'une vision européenne dans toutes les forces politiques - avec quelques exceptions isolées et peu convaincantes - a été la raison principale du taux d'abstention préoccupant qui s'est manifesté dans tous les pays de l'Union, même si c'est dans une mesure diverse.

lettre européenne septembre 1999 *Publius*

Comment cela est-il possible ? Comment les forces politiques peuvent-elles rester insensibles aux réalités européennes d'une importance extraordinaire telles que l'entrée en vigueur de l'Euro et ne pas réagir à un événement tragique tel que la guerre au Kosovo qui a mis en lumière avec une évidence dramatique la nécessité urgente d'une présence politique de l'Union ?

En Europe, toutes les décisions les plus importantes seront désormais prises, si tant est qu'elles soient prises, au niveau européen. Il semble donc que le pouvoir réel se soit transféré d'une manière toujours plus évidente, du cadre national vers le cadre européen. Il reste donc à comprendre pourquoi la conquête de ce pouvoir ne devient pas l'enjeu d'une lutte politique acharnée entre les partis ; pourquoi l'attention des électeurs ne se tourne pas vers les centres de décision européens ; pourquoi le Parlement européen n'est pas perçu par les électeurs comme l'expression la plus importante de la volonté populaire et pourquoi les citoyens eux-mêmes ne se sentent pas, si ce n'est d'une manière embryonnaire et confuse, faire partie d'un peuple européen unique.

La vérité c'est que le pouvoir réel est effectivement en train, depuis déjà plusieurs décennies, d'échapper au cadre national mais qu'il ne s'est pas pour autant transféré à un cadre européen. A la vacuité des Etats nationaux ne correspond pas la naissance d'un pouvoir alternatif en raison du fait qu'il n'existe pas de gouvernement européen responsable devant le Parlement mais seulement un Conseil des Etats souverains, dont les décisions les plus importantes ne font l'objet d'aucun contrôle démocratique et sont subordonnées au chantage du veto. Ce qui signifie que, en dehors de cas assez rares, elles ne sont pas prises du tout ou sont inefficaces, contradictoires et impopulaires parce qu'elles se présentent sous la forme de compromis laborieux entre des positions divergentes et sont perçues par les citoyens comme des mesures imposées d'en haut, sur

lesquelles ils ne peuvent exercer aucune influence.

C'est pour cela qu'un vide s'est créé en Europe dans lequel le pouvoir hégémonique américain s'est inévitablement inséré. Par contre, le pouvoir formel reste entre les mains des Etats nationaux. C'est uniquement de la dialectique politique nationale que dépend la carrière des hommes politiques et leur notoriété et c'est ainsi qu'elle est construite par les moyens d'information. C'est dans le cadre national que les intérêts s'organisent. Il est donc inévitable que la lutte politique se déroule dans le cadre national, que le débat fasse émerger des thèmes nationaux et que les citoyens, tout en s'éloignant de la politique d'une manière toujours plus préoccupante, identifient leur pouvoir de faire un choix démocratique avec le vote pour l'un ou l'autre des partis nationaux dans la perspective d'atteindre des objectifs nationaux. Sur le fond, l'Europe n'appartient pas à la sphère de la politique, mais elle reste un idéal que pratiquement tous partagent mais qui ne devient jamais un objectif proche. Et le Parlement européen continue d'être une entité impuissante et ignorée des citoyens, incapable même d'utiliser les pouvoirs qu'il détient. Au lieu de devenir l'Assemblée constituante que Willy Brandt avait souhaitée et que Spinelli avait essayé de faire naître, il risque de perdre, avec l'indifférence générale qui croît d'une élection à l'autre, jusqu'à la charge symbolique liée au fait qu'il est l'expression du suffrage populaire européen.

C'est la raison pour laquelle nombreux sont ceux qui sont conscients du fait que le destin des Européens dépend de l'unité politique de l'Europe mais aucun ne fait quoi que ce soit pour que cette unité se réalise. Il est pourtant nécessaire et urgent de sortir de cette impasse. Le détachement des citoyens à l'égard de la politique signe une crise de la démocratie qui amènera inévitablement, tôt ou tard, à une crise des institutions qui sont l'expression de la démocratie. Si l'on en vient à ce point dans l'un des pays de l'Union, alors le parcours de l'unification européenne se conclura définitivement par un échec tragique. Mais, pour éviter que cela se vérifie, il faut que quelqu'un - au sein des gouvernements, des partis, du Parlement européen, des Parlements nationaux - ait un sursaut d'orgueil et sache poser - dans des termes opérationnels plutôt que sous forme de vœux pieux - le problème de doter l'Union d'une constitution démocratique et fédérale et de mobiliser les citoyens pour sa réalisation.

La fédération Régions et Peuples solidaires s'associe à la campagne de l'UEF pour la Constitution européenne

Réunie à Toulouse pour sa quatrième Université d'été et son cinquième Congrès, Régions et Peuples solidaires « a décidé de s'associer à la campagne lancée par l'UEF en faveur d'une Constitution européenne. Conformément à son objectif d'une Europe fédérale des Régions et des Peuples solidaires, R&PS insistera sur la nécessité d'un fédéralisme intégral, c'est-à-dire appliquant le principe de subsidiarité à tous les niveaux ».

L'université d'été de Régions et Peuples solidaires s'est réunie les 19 et 20 août, en présence de divers représentants des forces politiques françaises (représentants officiels de la ville de Toulouse, du conseil général de Haute Garonne et du conseil régional de Midi-Pyrénées, député socialiste de Toulouse, conseiller général du Parti radical, représentants des Verts -dont Gérard Onesta, par ailleurs vice-président du Parlement européen et l'un des initiateurs de l'intergroupe pour la Constitution européenne. Pour la première fois, une délégation de l'UEF (représentée par les responsables de sa région Midi-Pyrénées) a également assisté aux travaux et un message de solidarité de Daniel Hulas, secrétaire général de l'UEF-France distribué aux participants. Venus d'Espagne, un ministre du gouvernement basque ainsi que des membres de l'assemblée autonome du Val d'Aran et du Parlement autonome de Catalogne ont également participé activement aux travaux.

- L'Université a tout d'abord traité de la question des langues minoritaires suite à la décision du Conseil constitutionnel français, saisi par Jacques Chirac, de déclarer inconstitutionnelle la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Les exemples du nouvel Office de la langue bretonne et celui des actions menées par la *Generalitat* de Catalogne pour promouvoir l'occitan en Val d'Aran ont servi à illustrer le rôle positif qui peut être celui des pouvoirs politiques lorsqu'ils en ont la volonté. Le deuxième thème abordé a été celui de l'aménagement du territoire, avec la participation de Yann Hélavy, chargé de mission au cabinet du ministre français de l'environnement, qui a analysé la nouvelle loi sur l'aménagement durable du territoire, tentative de « créer sur le terrain des 'pays' qui bousculent et affaiblissent des départements totalement obsolètes » et ainsi de remettre en cause la structure de base de l'administration territoriale française héritée de Napoléon.
- Le Congrès¹ s'est tenu les 21 et 22 août, en présence d'une délégation des Verts, représentés en particulier par Didier Chérel, animateur de leur commission *Régions et fédéralisme*. Les congressistes se sont réjouis du succès de la liste menée par Daniel Cohn-Bendit aux élections européennes et de la création d'un groupe commun de 48 membres au sein du Parlement européen entre les écologistes et les élus autonomistes regroupés au sein de l'Alliance libre européenne-Parti démocratique des Peuples d'Europe². Le PPDE réunit en effet dorénavant 10 élus, avec le ralliement d'un parlementaire du Parti nationaliste basque (au pouvoir au Pays basque sud) qui a quitté le Parti populaire européen. L'on peut espérer que ces députés européens devraient rapidement rejoindre l'intergroupe pour la Constitution européenne comme l'a déjà fait l'écossais Neil MacCormick ou soutenir son action afin de faire du Parlement européen le ferment de l'action constituante. En ce qui concerne la ratification par la France de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales et minoritaires, R&PS a décidé d'internationaliser la question en la portant également devant le Parlement européen ».

¹ La fédération Régions et Peuples solidaires comprend aujourd'hui l'Union du Peuple alsacien (UPA), Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), le Parti nationaliste basque (EAJ-PNV, au pouvoir au Pays basque sud qui a adhéré à l'occasion du congrès de Toulouse), l'Union démocratique bretonne (UDB), Frankiz Breizh (Liberté Bretagne), Parti per Catalunya, Union du Peuple corse (UPC), Parti Occitan (POC'), Région Provence, Mouvement Région Savoie. D'autres organisations ont simplement un statut d'observateur : Abertzaleen Batasuna (Union des Patriotes basques), Esquerra republicana de Catalunya-Gauche républicaine de Catalogne), Mouvement libéral martiniquais ((MLM) et Rassemblement du Peuple franc-comtois.

² Les élus du PPDE-ALE au Parlement européen sont actuellement issus des formations suivantes : Plaid Cymru (parti gallois, Pays de Galles), Scottish national Parti (Ecosse), Eusko Alkartasuna (Pays basque), Bloque nacionalista Gallego (Galice), Partido andalucista (Andalousie) et Volksunie (Flandres) et proviennent de trois Etats européens, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Belgique.

*Le dialogue culturel,
entre les fédéralistes et les autonomistes,
préalable à l'unité d'action et d'organisation
de la force fédéraliste,
en France, en Europe et dans le monde.*

Dans le numéro 94 de *Fédéchoses*, fin 1996, nous avons publié, avant même toute rencontre avec ses responsables, la charte d'adhésion de R&PS et Jean-Luc Prevel commentait en ces termes notre décision : « Dès ses débuts, il y a plus de vingt ans, *Fédéchoses* s'est fait l'écho des luttes régionalistes où s'enracine la contestation d'un Etat national formellement tout puissant et historiquement obsolète. Nous publions ci-après la charte d'adhésion du mouvement Régions & Peuples solidaires dont nous partageons les analyses, ainsi qu'un article de son Président, 'Plus d'Europe, moins d'Europe' qui met en évidence la nécessaire complémentarité entre régionalistes et fédéralistes européens et mondiaux. Notre engagement fédéraliste; pour l'unité dans la diversité, consiste à revendiquer la participation des citoyens aux décisions politiques au niveau où les problèmes se posent, de la commune au monde ».

Régions et Peuples solidaires est né en novembre 1994 à Aix en Provence et a tenu son premier congrès à Rennes un an plus tard. Dans la motion d'orientation adoptée à cette époque, les participants rappelaient le caractère particulier du centralisme français en Europe et marquaient déjà leur intérêt pour l'intégration européenne : « L'Etat nation est en crise. Centraliste et jacobin, il est inadapté aux défis du monde moderne et incapable d'organiser les nouvelles solidarités car il amplifie les inégalités de développement entre les peuples et les régions, et il accroît les inégalités sociales. Ce système jacobin est marginalisé en Europe et il représente un frein considérable à la construction de l'Union européenne ». Lors de leur deuxième congrès, à Anglet (Pays basque nord) en août 1996, les participants adoptaient encore une motion soulignant le triste rôle de lanterne rouge de la France en matière de démocratie locale et régionale dans une motion intitulée *Le régionalisme et le fédéralisme marquent des points en Europe* et soulignaient que « les régions françaises restaient des nains en Europe. Quinze ans bientôt après l'accession des établissements publics régionaux au rang de collectivités publiques territoriales, dix ans après la première élection des conseils régionaux au suffrage universel, la France a accumulé un retard considérable. A l'heure de l'Europe des régions, les régions françaises restent des nains en Europe. Nains politiques et économiques. Interdites de créer le droit, même dans des domaines qui relèvent à l'évidence de l'intérêt régional comme les langues et cultures régionales ou l'éducation et la formation, elles disposent de budgets inférieurs à ceux de chacun des départements qui les composent. C'est ainsi que le total des budgets régionaux représente moins de 3 % du budget public global quand il avoisine désormais les 30 % en Espagne et les 40 % en Allemagne et en Belgique ». L'engagement européen des mouvements autonomistes et régionalistes réunis dans Régions & Peuples solidaires ne date donc pas d'hier. Certains de ses responsables connaissent par ailleurs bien les arcanes de la vie politique communautaire comme, par exemple, Max Simeoni, ancien responsable de l'Union du peuple corse (UPC) et parlementaire européen ou comme Christian Guyonvac'h, actuel secrétaire général de R&PS, porte-parole de l'Union démocratique bretonne (UDB) son ancien assistant parlementaire.

Au delà même du seul cadre européen, il serait faux de penser que le débat sur le fédéralisme interne n'intéresse pas tous les fédéralistes et les fédéralistes mondiaux en particulier. Certains des débats politiques les plus vifs du dernier congrès du Mouvement fédéraliste mondial à New Delhi et à Chennai (Madras), en novembre 1998, ont en effet porté sur ce sujet. Quelques responsables ayant proposé d'adopter un texte reconnaissant en substance le droit de sécession, la majorité des délégués s'y est fermement opposée et le débat s'est achevé temporairement par une motion intitulée *fédéralisme, régionalisme et subsidiarité* et la création d'un groupe de réflexion informel. Je mentionne ce débat car il montre à quel point tous les fédéralistes, à quelque niveau qu'ils fassent porter leur effort prioritaire ou quelle que soit leur stratégie, ont des centres d'intérêt et des références culturelles communes, unis qu'ils sont selon la formule de Mario Albertini par la **Culture de la paix par opposition à la culture de la guerre**.

En Europe, après la crise du Kosovo, il est clair que les progrès sur la voie de l'unité continentale ont été affectés par la désagrégation de l'URSS et de la République fédérale de Yougoslavie. En dehors de l'Europe, également, le développement d'une mondialisation sauvage et antidémocratique va de pair et engendre sur tous les continents des processus de balkanisation et de remise en cause des entités étatiques existantes.

Dans de telles circonstances, il est absolument indispensable pour les fédéralistes et les autonomistes de préciser, les uns comme les autres, leur vocabulaire politique s'ils veulent pouvoir, dans et entre leurs organisations et sur tous les continents, atteindre l'unité de pensée et d'action nécessaires à la victoire de leurs idéaux.

- Il en est ainsi, par exemple, de la notion de **nationalisme** qu'utilisent « encore » certains milieux régionalistes et autonomistes démocratiques et qui tend à provoquer une méprise néfaste avec les individus ou organisations nationalistes fascisants, que ce soit par exemple dans l'ex-Yougoslavie ou, encore plus près de nous, en Corse par exemple. Un tel débat vient encore de se dérouler après le dérapage verbal de certaines organisations clandestines corses s'en prenant aux « allogènes ». Ce vocable, qui pue l'épuration ethnique, leur a justement valu de la part de Gabriel-Xavier Culioli, écrivain corse proche des milieux autonomistes et « nationalistes », la qualification de « petits Le Pen corses »³.

Il y a le même besoin de clarté politique, comme le souligne un document de réflexion interne du MFM sous la plume de Alfonso Sabatino, dans la nécessaire analyse de l'opposition entre les deux notions antinomiques d'**autodétermination** et d'**autogouvernement**.

- L'**autodétermination** signifie, depuis l'origine de ce concept, l'action politique visant à créer un nouvel Etat indépendant jouissant de tous les attributs de la souveraineté : forces armées et monnaie en particulier. Elle justifie donc la sécession d'une communauté d'un Etat antérieurement constitué. L'application de ce principe néfaste en Europe depuis près d'un siècle montre qu'il n'a engendré ni progrès, ni paix, ni développement, mais a, au contraire, accentué la balkanisation économique et politique, amené au renforcement des conflits frontaliers, de l'oppression des minorités, du centralisme, du militarisme et du protectionnisme et de l'anarchie internationale. L'autodétermination est donc, à la lumière de l'expérience historique, un principe politique réactionnaire, aux conséquences néfastes et antidémocratiques qui menace la paix entre les peuples tout comme le développement des forces de production et qui s'oppose, en dernière instance, au développement et à la victoire du fédéralisme.
- Au contraire, l'**autogouvernement** est au coeur de la démocratie et permet, sans remettre en cause l'unité de l'Etat et l'organisation pluraliste de la société, de protéger les intérêts des diverses populations et cultures. Il se base sur l'application très large du principe de subsidiarité, la souveraineté démocratique de l'électorat, la libre association des citoyens et des communautés et le pouvoir de la loi. Il peut s'exercer comme simple application du principe de subsidiarité au sein d'Etats décentralisés ou fédéralisés. Des exemples récents sont, au Canada, la naissance du territoire autonome du Nunavut, habité par les populations Inuit, qui a acquis son autonomie le 1^{er} avril 1999, ou la dévolution en Grande-Bretagne avec l'autonomie accordée au Pays de Galles et à l'Ecosse. L'autogouvernement est donc un concept basé sur les principes de subsidiarité, de solidarité, de coopération et de coordination typiques des Etats ou des sociétés fédérales. Il est en substance le principe qui permettra de bâtir l'unité politique du genre humain, de la plus petite commune au monde, dans la paix et le respect de la loi.

La nécessité d'un débat culturel entre fédéralistes de diverses obédiences, y compris les tenants du fédéralisme interne (surtout dans un pays aussi rétrograde et centralisé que la France), est indispensable pour permettre progressivement la meilleure connaissance et l'acceptation mutuelle de la stratégie et des priorités de l'autre. Une telle démarche était nécessaire il y a quinze ans pour les fédéralistes européens et les fédéralistes mondiaux (sans oublier les fédéralistes 'atlantistes' qui voyaient dans une fédération des démocraties occidentales et dans l'OTAN le noyau de l'unité mondiale). En 1984, au moment où s'achevait la guerre froide et où, progressivement, l'unification politique du genre humain allait passer de simple exigence kantienne de la raison au statut d'objectif politique concret (même si c'est à long terme), Mario Albertini écrivait dans l'éditorial de sa revue, **Il Federalista** : « notre revue se propose de travailler à l'unité mondiale des fédéralistes et de constituer dans cette intention un point de référence et d'échange d'informations. Nombreux sont ceux qui se rendent compte de la nécessité du fédéralisme... Mais sans unité d'organisation, c'est-à-dire sans la possibilité de savoir que ce qui se fait dans la région du monde, le pays ou la ville où l'on habite se fait également dans d'autres parties, pays ou villes du monde, on ne peut avoir confiance en sa propre action ni continuer la lutte, en contribuant à faire du

³ « En menaçant les 'allogènes', le FLNC-canal historique (Front de libération national de la Corse) foule aux pieds toute l'histoire de la Corse qui s'est enrichie de mélanges humains... Enfin et surtout, il crée le mythe d'un génotype corse dont la pureté se dresserait contre l'abâtardissement de la race. C'est idiot et c'est infame. Autant le dire tout de suite, la Corse n'a pas besoin de petits Le Pen, fussent-ils des indigènes pur porc ». Gabriel-Xavier Culioli, « Corse : le chagrin et la colère », *Le Monde*, 25 septembre 1999.

fédéralisme une force »⁴. Mario Albertini, malheureusement nous a quitté avant que la ligne politique fondamentale qu'il avait définie, le rapprochement et l'unité d'action entre fédéralistes européens et mondiaux, ne connaisse ses premiers succès avec au plan organisationnel l'adhésion de la Jeunesse européenne fédéraliste puis l'association de l'Union européenne des fédéralistes au Mouvement fédéraliste mondial (qu'avait parallèlement rejoint aux Etats-Unis l'*Association to Unite the Democracies*).

Aujourd'hui, après les drames du Kosovo, du Ruanda, du Kurdistan, de l'Asie centrale ex-soviétique, et tout dernièrement de Timor..., qui, tous, montrent tout à la fois l'impuissance de la communauté internationale, le danger et la recrudescence du nationalisme, y compris et surtout celui des peuples sans Etat, il faut poursuivre l'oeuvre unificatrice de Mario Albertini vers la création d'une force fédéraliste, qui ne peut être que mondiale en perspective.

Mais il faut également, devant la réalité d'un danger sous-évalué à l'époque, la balkanisation de la planète et le regain des phénomènes identitaires provoqué et accentué par une mondialisation débridée, anarchique et anti-démocratique, bâtir, avec l'ensemble des forces politiques disponibles l'alternative fédéraliste. Comme en 1984, les conditions politiques du débat existent, y compris sur le caractère démocratique des luttes autonomistes et la perspective mondiale de la lutte fédéraliste, comme le montrent les extraits de publications de l'Union du Peuple corse et de l'Union démocratique bretonne que nous republions. Comme l'écrivait en d'autres temps Mario Albertini : « la condition pour essayer existe, donc il faut essayer »⁵.

Le débat avec les forces autonomistes, en France et, espérons le, en Europe peut être relancé avec le soutien de Régions & Peuples solidaires à la campagne de l'UEF et de la JEF pour la Constitution européenne. Il faut que cette adhésion se concrétise rapidement et pleinement ; en particulier au sein de l'intergroupe pour la Constitution européenne du Parlement européen et dans les régions européennes où des mouvements autonomistes démocratiques participent au pouvoir ou l'exercent. Dans d'autres pays, comme l'Italie, des précédents ont existé. La puissance du **Movimento federalista europeo** en Sardaigne il y a quelques années et sa proximité intellectuelle et politique avec le Parti sarde d'action sont là pour nous le rappeler.

Au moment où **The Federalist Debate** va reparaitre, après une année d'interruption regrettable, dans une formule renouvelée et avec un comité de rédaction paritaire entre les principales associations internationales des fédéralistes (UEF, JEF et Mouvement fédéraliste mondial-WFM) les moyens matériels du débat existent. D'autres revues fédéralistes existent qui sont disposées à jouer le même rôle, *Fédéchoses* en France tout particulièrement comme elle en a déjà depuis trois ans pris l'initiative.

Jean-Francis BILLION

Contacts :

- **Régions & Peuples solidaires**

BP 203 - 56102 An Oriant / Lorient cedex - France

Tél. (0033) 02 97 8485 02 - Fax 02 97 84 85 23

E-mail secrétariat général : Christian.Guyonvarch@wanadoo.fr

- **The Federalist Debate**

Papers for Federalists in Europe and in the World

Einstein Center for International Studies

Via Schina, 26 - 10144 Torino - Italie

Fax (0039) 011.4732843

E-mail mfe-to@bussola.it

⁴ Mario Albertini, « Vers un gouvernement mondial », *Il Federalista*, Pavie, XXVI^e année, N° 1, juillet 1984, pp. 3 à 8. Cet éditorial, qui doit rester le guide de l'action fédéraliste (c'est-à-dire de ceux qui font -d'après Albertini- de la contradiction entre les faits et les valeurs une affaire personnelle), était suivi de son essai, « Culture de la paix et culture de la guerre », pp. 9 à 30, auquel il est également fait référence.

⁵ Mario Albertini, *Op. Cit.*

François Alfonsi
Union du Peuple Corse (UPC)

(Extrait de *Arrivi*, hebdomadaire nationaliste corse, N° 1659, 20 au 27 mai 1999. Extrait de l'intervention de François Alfonsi, au meeting commun entre l'UPC et les Verts à l'occasion de la campagne des élections européennes).

« ... Politiquement, la jonction de plusieurs partis 'régionalistes-autonomistes' s'est faite à travers l'Europe, quand a été fondée, ici même en Corse il y a tout juste vingt ans L'Alliance libre européenne (ALE), désormais Parti démocratique des Peuples d'Europe (PDPE). A Strasbourg, un groupe 'arc en ciel' regroupait alors députés régionalistes et Verts jusqu'à 1989... (En 1989) Max Simeoni a été élu député européen... avec le soutien et la participation des partis basque, catalan, alsacien, occitan, breton, flamand, savoyard et corse qui allaient ensuite décider de se structurer au plan hexagonal, en créant la Fédération Régions et Peuples solidaires...

Pour la Fédération Régions et Peuples solidaires, c'est la transformation de la France qui est nécessaire, pour que chaque peuple et chaque région puisse s'administrer librement, en fonction de ses réalités et de ses besoins propres, dans une relation équilibrée avec la France et l'Europe. La Constitution actuelle est à l'opposé de ces aspirations naturelles, et, en Europe, le 'modèle français', ultra-jacobin et héritier direct des Etats-nations centralisés, est désormais totalement isolé. La Grande-Bretagne vient de faire basculer définitivement l'Europe vers un modèle fédéral pour résoudre l'ensemble des 'crises régionales' qui, en Irlande notamment, sont encore nombreuses. Mais le succès éclatant de la dévolution accordée à l'Ecosse et au Pays de Galles montre aussi que des processus pacifiques ont obtenu gain de cause, comme on peut le constater ailleurs en Europe, en Catalogne, en Galice, au Val d'Aoste en Italie, pour les îles Féroé ou les îles Aland en mer baltique et tant d'autres exemples encore.

L'UPC, au contact des grands partis nationalistes d'Europe depuis vingt ans, a toujours cherché à faire prévaloir cette voie démocratique en Corse également, en écartant le moyen de l'action politique violente et clandestine de sa démarche... La lutte politique clandestine est une exception en Europe, et là où elle est présente, la préoccupation majeure est de chercher à en sortir. Plus que jamais ce message est d'actualité en Corse !

Les autonomies politiques se développent partout au sein de l'Union européenne, et cette démarche générale offre une opportunité pour l'autonomie interne de la Corse... ».

Yann Fievet, Christian Guyonvac'h
Union démocratique bretonne (UDB)
« Vers le 'village planétaire'. Mais quel village ? »

(Extrait de, *Une Bretagne responsable dans un monde solidaire*, Les Cahiers du Peuple breton, N° 6, éd. Presses populaires de Bretagne Lannion, 1994, pp. 251.

« ... Depuis quelques années les expressions 'village planétaire' et 'village global' ont fait florès. Elles témoignent de la prise de conscience de l'interdépendance dans laquelle vivent les peuples en cette fin de siècle, mais elles ne disent pas si cette interdépendance doit se poursuivre sur le mode de la domination ou, au contraire, s'appuyer sur des relations de solidarité entre les peuples. Village fraternel ou village de castes ?

Les débuts de la construction européenne sont intervenus dans un contexte particulier : il fallait reconstruire une Europe ravagée par la guerre et soumise à la puissance économique des Etats-Unis autant qu'à la menace militaire soviétique. Aujourd'hui, la construction européenne est la seule réponse possible aux défis que nous lance la globalisation de l'économie... D'autant plus que la construction d'ensembles continentaux ou sub-continentaux inégalement intégrés sur le plan politique est un phénomène général comme le montre la création de l'Association de libre-échange nord américaine (ALENA) qui associe les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Dans les régions sous-développées du Sud, et en premier lieu en Afrique, ce processus de regroupement est encore plus nécessaire qu'au Nord. Des tentatives ont eu lieu, elles ont toutes échoué car elles n'ont pas permis d'amorcer le décalage économique nécessaire aux échanges...

Il serait indécent, mais aussi inutile à moyen terme, de promouvoir le fédéralisme en Europe occidentale sans s'occuper du sort de l'Europe centrale et orientale et de l'Afrique...

Il faudra également réformer l'ONU et ses nombreuses agences ainsi que les organisations financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) dans le sens d'une meilleure représentation des pays sous-développés ou en voie de développement. Car le pauvre sans voix n'a que peu de chances d'échapper à sa condition... ».



de Bernat Lesfargas

à propos du livre de Gilles Perrault : *Lettre à deux juges françaises ...*⁽¹⁾

ZAZPIAK BAT⁽²⁾

C'était en 1987. J'avais accepté de rédiger une chronique hebdomadaire en occitan pour l'édition de la Dordogne de Sud-ouest. On m'avait dit que je pourrais parler de tout, sauf du problème basque. Donc je n'en parlai pas, ou alors en des termes si discrets que je suis convaincu que personne ne s'en était rendu compte. Lors d'un changement de direction, le nouveau venu a été encore plus restrictif et, vu qu'il souhaitait que je me cantonne dorénavant dans le folklore, j'ai pris la fuite. L'expérience avait duré moins de deux ans.

Cela pour dire qu'il ne faut pas s'étonner que, même en Aquitaine, ou je revis désormais, les gens ignorent ce qui se passe à la frontière sud de leur propre région : en conséquence, ils s'en moquent. D'autant plus que lorsque leur quotidien mentionne l'ETA, ce n'est que pour annoncer une nouvelle fois que "la bande terroriste" est définitivement anéantie et souligner la parfaite collaboration entre les polices française et espagnole, entre les justices française et espagnole, etc., etc. Et lorsque se déroule une manifestation de plus de cent mille personnes pour exiger le rapatriement des prisonniers politiques basques, comme celle du 9 janvier dernier à Bilbao, et que la télévision se voit contrainte d'en retransmettre quelques images, les gens se frottent les yeux en se disant qu'ils ne comprennent rien à ce qu'on leur montre.

A ceux, en particulier fédéralistes, occitans ou occitanistes, qui veulent en savoir plus ou ont besoin d'un guide je recommande le petit livre que Gilles Perrault vient de publier sur la question *Lettre à deux juges décorées de la Cruz de Honor de la Orden de San Raimundo de Peñafort. Décorées "en témoignage de gratitude pour (leur) entraînement à réprimer militants et combattants basques"*.

Gilles Perrault sait que pour la majeure partie des citoyens de France "le problème basque" n'existe pas. *"Qu'est-ce que c'est que cette histoire de fous ? Notre pays basque ! Son pittoresque folklore ! Ses pelotaris et ses chorales ! Ses églises encore convenablement garnies de curés ! Ses jolies maisons basques dans la campagne émeraude ! (...) Ses monuments aux morts attestant le sang versé pour la patrie commune ! Ses sous-préfets ! Et le béret basque dont nous avons fait avec la baguette de pain, le symbole de l'identité franchouillarde à travers le monde ..."*

Pourtant il faut dire que, une fois achevée la décolonisation et alors que l'empire soviétique achève de se décomposer, un vent de liberté recommence à souffler sur notre vieille Europe. Il s'agit d'une prise de conscience, pour des espaces "provinciaux", de leur spécificité ; il s'agit d'une réappropriation de l'histoire vécue, d'un refus de l'histoire imposée ; il s'agit d'une volonté de ne pas laisser les autres, l'autre, décider à votre place... Pour ce qui est de l'objection habituelle qu'au moment où se concrétise l'unité de l'Europe, tout ce tohu-bohu autour de l'émancipation des "provinces" qui se trouvent à cheval sur des frontières étatiques est plus que risible, je suis convaincu qu'il convient d'en prendre très exactement le contre-pied. Plus nous avons d'Europe, plus s'accroît la dégradation de l'Etat-nation, plus croissent les possibilités d'émergence des nations minorisées, niées, occultées. Des nations qui n'existeront et ne pourront vivre que dans un cadre européen. Cela veut dire encore que l'Europe des nations (des Etats-nations) conçue par De Gaulle ne verra jamais le jour, tandis que l'Europe des nations (Euskadi, Bretagne, Catalogne, Ecosse ...) a toutes les chances de se réaliser.

Mais en France, où tant la droite que la gauche croient et veulent nous faire gober que l'Etat-nation est une institution indépassable et éternelle, cette vérité n'est pas encore perçue. Avec le goût que nous avons pour l'exception, nous mettrons encore du temps à la comprendre. Nous sommes pressés mais nous sommes patients. L'histoire ce sont les hommes qui la font ; elle ne peut pas connaître de fin. Et ce que les hommes ont fait un jour, ils peuvent le défaire un autre jour. Notre époque a connu tant de bouleversements que l'ossification Maurasso-chevénementiste va, dans quelques temps, nous apparaître pour ce que, fondamentalement, elle est, une vessie, pas une lanterne, encore moins une lumière. Gilles Perrault nous rappelle avec justesse que le bon Dieu, lorsqu'il remit à Moïse les tables de la loi, ne lui communiqua pas par la même occasion une liste des nations qui auraient un jour le droit de se constituer en Etats.

(1) éditions Fayard

(2) en basque, sept (provinces) = un (peuple).

Il écrit : "Si une instance supranationale idéale, c'est-à-dire détachée des contingences politiques, tenait un bureau d'enregistrement des peuples, nul doute que les Basques pourraient fournir un dossier de candidature satisfaisant à toutes les conditions possibles et imaginables."

Sur le sens de la lutte menée par les *abertzale*, sur les pratiques policières héritées du franquisme, sur la démocratisation indiscutable mais incomplète de l'Espagne (sous la présidence de De Gaulle, la France vivait indiscutablement en démocratie, mais Papon dirigeait la police, et il y eut Charonne, et l'affaire Ben Barka, etc., toutes choses qui demeuraient occultées), sur la réunification des Basques, sur la Catalogne également, Gilles Perrault écrit des pages intelligentes, ardentes et convaincantes. Un plaisir et une émotion. Il faut donc lire, et faire lire, sa *Lettre à deux juges ...*

Le mouvement *abertzale* est majoritaire dans les urnes en Euskadi ; en France on ne le sait pas, en Espagne le gouvernement fait comme s'il l'ignorait. Mais silence et occultation ne vont pas durer : le rôle reconnu au Gerry Adams basque, Arnaldo Otegi, la trêve promulguée par l'ETA, l'accord de Lizarra (Estella), la coopération entamée au sommet entre Convergence et Union, le Parti nationaliste basque et le Bloc nationaliste galicien, c'est-à-dire entre les forces au pouvoir en Catalogne et au Pays basque d'une part et la seconde force politique de Galice d'autre part, l'exemple irlandais et l'émergence de l'Ecosse, tout cela nous invite à nous préparer à des événements qui devraient aider les diverses populations de France à sortir de leur léthargie politique.

" Il n'est jamais trop tard. " Comme la vie est lente, et comme l'espérance est violente ! " écrit Apollinaire. Lenteur du temps, pesanteur des êtres et des choses. Pourquoi faut-il que la liberté d'un peuple s'édifie trop souvent sur le socle gigantesque de la souffrance des siens ? (...) Si, pour accéder à l'existence, une nation doit passer par ce baptême de sang et de larmes, Euskadi ne mérite-t-elle pas son certificat ? (...)

" Voici venu le temps de la violente espérance. La laisserons-nous piétiner par la bêtise au front de taureau ? "

Article extrait de **Paraulas de Novelum** -
l'**Institut d'Etudes occitanes** - N° 82 - hiver 1998-1999 -

bulletin de la section du Périgord de
Traduit de l'occitan par Bernat Bilhon

" Reconnaître un patrimoine linguistique et lui conférer l'accès à l'espace public "

le Progrès, 13 août 99

Joseph Yacoub, professeur en sciences politiques à l'Université catholique de Lyon, étudie les minorités en France et dans le monde depuis une vingtaine d'années. Il lance un pavé dans la mare du "jacobinisme centralisateur" français et défend la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

La charte européenne remet-elle en cause l'unité française ?

Le Conseil constitutionnel fait preuve d'un archaïsme et d'une rigidité incompatibles avec la réalité sociale des minorités en France. Il ne s'agit pas de reconnaître les minorités en tant que peuples, mais de reconnaître les langues en tant que richesses culturelles françaises. La France est de loin le pays qui a le plus de langues minoritaires à défendre. Le Conseil constitutionnel argumente l'indivisibilité du peuple français. De tous temps la France a refusé une disjonction entre l'Etat et la Nation.

Dans ce cas les différences communautaires sont admises (notamment au niveau associatif) à condition qu'elles ne débordent pas la sphère privée et ne prennent pas une forme collective qui engage l'Etat. Ce qui pose problème pour les détracteurs de la Charte, c'est l'accès des langues minoritaires à l'enseignement, à la justice, aux médias, aux autorités administratives et publiques, aux activités et équipements culturels. Mais il est bien fait mention dans la Charte européenne des langues minoritaires que si le droit de parler une langue est un droit imprescriptible, il ne peut s'exercer au détriment des langues officielles.

Depuis 1981, le Parlement européen a adopté un certain nombre de résolutions pour défendre l'idée d'une Europe respectueuse de sa diversité linguistique et culturelle. Les appliquera-t-on ?

La France a vécu une révolution silencieuse. Aujourd'hui le législateur ne peut aller à l'encontre de ce que l'on peut considérer comme un mouvement de l'Histoire. Le monde vit une crise de l'Etat-nation. Cette crise est particulièrement forte dans un pays ultra-centralisé comme la France. Anéantir les patois et universaliser l'usage de la langue française : tel était le mot d'ordre de la Révolution française. Mais le mouvement est général.

On vit un moment de l'Histoire caractérisé par un double mouvement contradictoire : un effet centripète caractérisé par la construction européenne. Et d'autre part un effet centrifuge. L'Europe est tiraillée vers le bas. La nouvelle carte d'aménagement du territoire s'apprête à reconnaître la notion de "pays" pour désigner un espace "ultra-local" ; on remarque également que certaines villes du sud de la France affublent leurs panneaux signalétiques d'une double sémantique. La France est composée d'une multitude de cultures. Le rôle de la Charte européenne est de reconnaître un patrimoine linguistique et de lui conférer l'accès à l'espace public.

Les guerres sont des événements révélateurs. De la même manière qu'une radiographie permet de faire pénétrer notre regard derrière les apparences et révèle la structure d'un organisme et ses pathologies, la guerre met à nu les vrais rapports de pouvoir entre les Etats alors que, dans les circonstances normales, ils sont cachés par les fioritures de la politique. Par ailleurs, les motivations de la guerre mettent en évidence le projet d'ordre mondial qui sous-tend l'usage de la violence.

La guerre en Yougoslavie est l'ultime épisode d'une longue suite de guerres entre nations qui ont ensanglanté l'Europe du XX^e siècle. La guerre entre l'OTAN et la Serbie est devenue un conflit entre deux nationalismes, serbe et albanais, qui exclut toute possibilité de coexistence pacifique. Quand la guerre occupe la scène, il n'y a plus de place pour les positions modérées comme celle d'Ibrahim Rugova, le Gandhi du Kosovo, qui prêche la non-violence et se bat pour la reconnaissance de l'autonomie de sa région au sein de la Serbie.

Tout cela montre que l'unification européenne n'a pas encore réussi à vaincre le nationalisme. Si l'on peut affirmer que l'intégration économique et les institutions qui la gouvernent sont l'expression du processus de paix entre les Etats du vieux continent, il n'en demeure pas moins que l'Union européenne n'est pas encore suffisamment forte pour étendre la paix au-delà de ses propres frontières, en particulier dans la région des Balkans.

La guerre révèle l'impuissance et la subordination totale de l'Europe aux projets des Etats-Unis.

Si les Etats européens ont soutenu l'objectif de l'autonomie du Kosovo, les Etats-Unis, en aidant l'armée de libération du Kosovo, ont donné l'impression de viser au démembrement de la Serbie. La guerre a éloigné la perspective de l'autonomie alors que la possibilité de voir se former un nouvel Etat se renforce, le huitième depuis que la désagrégation de la Yougoslavie a commencé.

Cette guerre a aussi mis en évidence une autre réalité : le déclin du rôle mondial des Etats-Unis qui ne sont pas disposés à sacrifier la vie de leurs propres soldats pour maintenir leur suprématie mondiale. S'ils faisaient l'objet d'une menace directe, ils seraient prêts à faire ce sacrifice. Mais ce n'est pas le cas avec la Serbie. D'où le choix de recourir aux bombardements, renvoyant à un

avenir indéterminé l'intervention terrestre qui était pourtant nécessaire pour libérer le Kosovo.

Belgrade a ainsi eu les mains libres pour mener à bien la purification ethnique.

L'Europe porte la responsabilité historique de ce qui en découlera en Yougoslavie.

Comme ils ne disposent pas des moyens institutionnels pour s'exprimer d'une seule voix, les gouvernements européens se sont divisés sur la crise yougoslave. C'est l'Europe qui, en 1991, a encouragé la désagrégation de la Yougoslavie, en soufflant sur le feu des nationalismes ethniques, alors qu'elle aurait pu l'empêcher. L'Allemagne a reconnu le droit à l'autodétermination de la Slovénie et de la Croatie, la France a soutenu la Serbie qui voulait empêcher la sécession de ces deux républiques.

Dans le discours où il annonçait la décision d'attaquer Belgrade, Clinton a rappelé crûment que sans les Etats-Unis, l'Europe n'aurait pas été capable de vaincre Hitler ni de faire face au bloc communiste durant la guerre froide et qu'aujourd'hui elle s'était montrée incapable de résoudre la crise du Kosovo. Il s'agit d'une analogie avec le précédent de la Bosnie où les Américains ont attendu deux ans avant d'intervenir dans l'espoir que les Européens y apporteraient la paix. A la fin ce sont ces derniers qui ont demandé à l'OTAN d'intervenir.

L'objectif déclaré de la guerre est à caractère humanitaire. C'est certainement l'élément original dans le nouveau cycle de la politique mondiale qui a commencé depuis la fin de la guerre froide. Les massacres et l'expulsion de la population civile dans les Balkans ne sont pas des événements qui, selon les conceptions stratégiques traditionnelles, menacent directement la sécurité de l'Europe ou des Etats-Unis ou mettent en péril l'équilibre international. Les bombardements de l'OTAN ne constituent pas non plus le prélude à la conquête de la Serbie.

On s'est demandé si des violations évidentes des droits de l'homme pouvaient justifier une riposte militaire. Et on a répondu affirmativement parce

que le régime de terreur instauré par Milosevic au Kosovo l'exigeait. On a dit que la Yougoslavie était un Etat hors-la-loi.

Mais beaucoup ont répliqué en retournant l'accusation contre les Etats-Unis à qui l'on reproche d'être un Etat hors-la-loi.

C'est la première fois, en fait, que l'OTAN, alliance exclusivement défensive, agresse un Etat sans avoir été attaquée.

L'intervention de l'OTAN s'est produite en dehors des règles et des procédures fixées par les organisations internationales auxquelles appartiennent les Etats impliqués dans le conflit : l'ONU et l'OSCE (1).

Mais il faut cependant rappeler que l'ONU avait perdu toute crédibilité à Srebrenica où les troupes d'interposition de l'ONU avaient été déplacées par les Serbes et transformées en bouclier humain pour permettre le massacre de sept mille musulmans. D'autre part, il est bien clair qu'au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, la réponse militaire aurait rencontré le veto de la Russie et de la Chine. L'OSCE avait subi une perte de crédibilité analogue au moment où s'était profilé l'échec de la Conférence de Rambouillet et où ses observateurs avaient été éloignés du Kosovo, laissant place à la purification ethnique.

Si la perspective que le nationalisme ethnique est l'ennemi à abattre ne devait pas s'affirmer, quelque soit la conclusion de la guerre, elle ne coïnciderait pas avec la paix. La défaite de Milosevic ouvrirait la voie au démembrement de ce qui reste de la Yougoslavie : c'est à dire non seulement à l'indépendance du Kosovo mais aussi à celle du Montenegro et peut-être aussi à celle de la Voïvodine qui abrite des populations de nationalité hongroise. D'autre part, l'interruption de la guerre aurait représenté le triomphe de l'ultranationalisme de Milosevic et la crise de l'OTAN, ultime bastion contre le désordre mondial.

Mais de nouvelles tragédies se préparent, d'autres conflits ethniques couvent sous la cendre, accompagnés d'autres séparatismes.

Ainsi, la fragmentation de l'ex-Yougoslavie est destinée à progresser, à impliquer la Macédoine et à s'étendre au reste des Balkans. Le démembrement de la Bosnie en trois unités indépendantes, chacune avec sa propre armée, au

sein d'une Fédération représentant une formule vide, et la stabilité précaire assurée par les troupes de l'OTAN montrent que les forces du nationalisme ethnique qui ont provoqué la guerre, gardent la situation bien en main.

La tragédie de cette région ne réside pas dans la fragmentation interne irréductible, de sorte que les lignes de partage ethniques, linguistiques et religieuses ne coïncident pas et que des combinaisons et superpositions innombrables se produisent.

La véritable tragédie réside dans la tentative d'organiser ce territoire selon le principe de la correspondance entre Etat et nation qui a conduit à la politique brutale de purification ethnique et à plus d'un million de réfugiés dans la seule Bosnie et autant au Kosovo.

Ralf Dahrendorf a observé que si l'Europe avait disposé d'une défense propre, la guerre n'aurait probablement pas eu lieu. Il a raison mais pas, comme il l'affirme, parce que la décision aurait été bloquée par le veto de la Grèce ou de tout autre pays. Une Europe unie et indépendante saurait exprimer une forte volonté démocratique et définir une ligne d'action cohérente. C'est justement pour cela qu'elle serait dotée d'un pouvoir de dissuasion capable d'amener Milosevic à la table de négociation. Mais elle disposerait aussi des forces armées suffisantes pour mener, si nécessaire, une intervention militaire efficace. L'unification fédérale de l'Europe permettrait de vaincre le nationalisme ethnique et d'indiquer aux Balkans et à l'Europe centrale et orientale la voie vers l'unification. Dans cette perspective, le développement d'un processus fédératif permettant à toute l'ex-Yougoslavie de faire partie de l'Europe, devient possible. L'Union européenne a un intérêt vital ainsi que les ressources nécessaires pour financer un plan de reconstruction et de développement économique analogue au Plan Marshall qui lui permettrait de promouvoir la consolidation ou l'affirmation des institutions démocratiques, la protection des droits de l'homme, la solution pacifique des conflits ethniques de manière à permettre aux réfugiés de retourner dans leur lieu d'origine. Mais aujourd'hui, malheureusement, l'Union européenne n'a pas qualité pour proposer le modèle fédéral aux pays des Balkans dans la mesure où elle n'a pas encore réussi à s'organiser selon ce principe.

La guerre a ouvert une autre perspective alarmante : celle du retour de la guerre froide. L'initiative unilatérale de l'OTAN a irrité la Russie qui a menacé de se mettre aux côtés des frères serbes, au nom de la solidarité entre peuples slaves. C'est la nouvelle idéologie qui soutient l'émergence du nationalisme en Russie et qui peut offrir un nouveau fondement de légitimité aux institutions de ce pays et à son système d'alliances internationales, après l'effondrement du communisme. En analogie avec le nationalisme russe, d'autres nationalismes se sont répandus : le nationalisme américain, guide du monde occidental, le nationalisme indien, basé sur les valeurs de l'hindouisme, le nationalisme chinois d'inspiration néo-confucéenne et ainsi de suite.

Ce sont les nouvelles forces qui apparaissent sur la scène de la politique mondiale depuis l'effondrement des blocs et le déclin des idéologies universelles (le communisme et la démocratie) qui avaient inspiré l'antagonisme planétaire entre les superpuissances à l'époque de la guerre froide, antagonisme qui avait empêché pendant un demi-siècle des guerres telles que celle qui depuis huit ans ensanglante l'ex-Yougoslavie. Dans un monde qui est en train d'évoluer vers une distribution multipolaire du pouvoir, le modèle, illustré par Samuel Huntington dans son livre sur le choc des civilisations, visions du monde fermées et sans possibilités de communication, représente l'interprétation d'une évolution nationale du nouvel ordre mondial qui se dessine après l'époque du bipolarisme russo-américain et le déclin du monopolarisme américain qui a suivi. Mais il ne s'agit pas de la seule ligne de développement possible de la politique mondiale.

Du Conseil de l'Atlantique Nord, réuni à Washington les 24 et 25 avril pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'OTAN, a émergé l'exigence de transformer l'OTAN en une alliance entre égaux et de subordonner ses opérations de maintien de la paix à l'autorisation de l'ONU. C'est une exigence qui ne pourra être satisfaite que si l'Europe se montre capable de parler d'une seule voix. Elle représentera alors l'élément nouveau capable de déterminer un changement de perspective dans la politique mondiale. La composition multinationale et la structure fédérale de l'Europe peuvent représenter l'alternative vivante au monde du nationalisme et à la culture de la division de l'humanité, contribuant à l'affirmation du principe qu'il y a, au dessus des différentes nationalités, civilisations et cultures, une civilisation universelle unique.

Le Sommet de Washington ne s'est pas limité à reconnaître la légitimité de la mise en place d'une défense européenne, il l'a aussi encouragé. C'est le résultat d'une évolution intervenue des deux côtés de l'Atlantique. Les Etats-Unis sont

favorables à la formation d'un système défensif européen autonome à l'intérieur de l'OTAN, la Grande-Bretagne a abandonné ses réserves à l'égard de l'intégration de ses forces armées avec celles des autres Etats de l'Union européenne, la France partage désormais la perspective que la défense européenne doit être comprise dans le contexte d'une alliance entre partenaires égaux euro-américains, enfin l'Allemagne, en participant aux bombardements contre la Serbie est sortie de la condition d'infériorité militaire dans laquelle elle était jusqu'alors reléguée.

Un deuxième principe a été affirmé à Washington : les Etats-Unis ont dû reconnaître, à la suite des pressions des partenaires européens, avant tout de la France, la responsabilité première du Conseil de Sécurité et du Secrétaire Général de l'ONU dans le maintien de la paix. En conséquence les futures opérations de maintien de la paix de l'OTAN devront être autorisées par l'ONU.

Une Europe indépendante, non seulement sur le plan monétaire mais aussi sur celui de la défense pourra influencer sur la politique extérieure des Etats-Unis et pousser ces derniers à coopérer plus étroitement avec la Russie. Plus généralement elle tendra à assumer un rôle charnière entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, parce qu'elle a un intérêt vital, à la différence des Etats-Unis, à développer des relations positives de coopération avec les régions proches de l'ex monde soviétique, de la Méditerranée et de l'Afrique. Le premier objectif consiste à compléter l'unification de l'Europe vers l'Est et le Sud. Mais dans le même temps, l'exigence s'impose de renforcer les institutions internationales (l'OSCE, la Convention de Lomé et le Partenariat euro-méditerranéen) qui lient l'Europe aux continents voisins.

Quand l'Europe se sera dotée de son propre système de défense, d'un gouvernement et d'une Constitution, l'OTAN changera de nature car elle sera basée sur deux piliers.

Si l'OTAN doit avoir un avenir, sa fonction fondamentale ne consistera plus à défendre ses membres contre une agression extérieure mais au contraire d'agir dans le cadre d'opérations de police internationale au sein de l'OSCE ou de l'ONU.

La guerre dans les Balkans est l'expression de la lutte entre les anciens et les nouveaux principes. Ce qui est ancien c'est l'usage de la violence pour résoudre les conflits internationaux. Ce qui est

nouveau, c'est la référence à des critères de caractère humanitaire auxquels les gouvernements devraient se conformer. Le processus de la globalisation détermine la tendance à dépasser les limites traditionnelles entre politique intérieure et politique internationale. Les droits humains ne sont plus seulement un problème de politique intérieure, non seulement parce que leur violation offense la conscience de l'humanité mais aussi parce qu'elle déclenche la violence, qu'elle provoque des vagues de réfugiés qui compromettent la stabilité politique et le niveau de vie des Etats voisins et en définitive menacent leur sécurité. C'est ce qui est à l'origine de l'exigence de mettre en oeuvre l'ingérence humanitaire.

Toutefois l'observation des principes universels devrait se fonder sur le présupposé que l'usage de la violence pour résoudre les conflits est inadmissible. Au contraire il faut recourir au droit et confier éventuellement à une force de police internationale l'objectif de faire respecter le droit.

Cette guerre a été conduite en dehors du contexte de l'ONU parce que le monde est régi par un ordre mondial pervers qui confie la responsabilité des décisions déterminantes pour l'avenir de l'humanité à une seule superpuissance.

Le vrai problème c'est de renforcer l'ONU dans la perspective à long terme de lui attribuer le monopole du pouvoir de coercition et de fonder son autorité sur le consensus des peuples. Le

premier pas à franchir dans cette direction consiste à amorcer une politique extérieure et de sécurité européenne unique pour permettre à l'Europe d'entrer au Conseil de sécurité. De cette manière l'Europe deviendra pour le reste du monde, le modèle de réalisation de la paix entre les Etats nationaux et le vecteur pour transmettre aux autres grandes régions encore divisées en Etats souverains, l'impulsion vers une unification fédérale, ouvrant ainsi la voie à la transformation du Conseil de sécurité en un Conseil des grandes régions du monde.

Lucio Levi

(1)

Ces mêmes démocraties occidentales ne sont pas tout à fait cohérentes dans la défense de ces principes dans la mesure où l'Allemagne traite ceux qui résident sur son territoire d'une manière différente suivant leur origine ethnique et où les Etats-Unis se sont opposés à l'institution du Tribunal pénal international parce qu'ils craignent que leurs soldats puissent être incriminés et jugés pour des crimes contre l'humanité par un organisme supranational. On a par ailleurs souligné qu'il y a dans le monde de nombreux autres cas (Kurdistan, Cachemire, Afghanistan, Afrique orientale, Tibet, Tchétchénie etc.) où les atrocités ont été les mêmes sinon plus graves. En d'autres termes, on applique le principe d'ingérence humanitaire quand les atrocités se produisent en Europe tandis qu'on ferme les yeux quand elles se passent en Asie ou en Afrique.

Paris,
Assemblée nationale,
27 novembre 1999

**Pour le troisième millénaire,
à une mondialisation sauvage,
opposons des institutions démocratiques mondiales.**

Le Comité permanent mondialiste de France (CPM) organise une conférence sur la mondialisation à l'Assemblée nationale le 27 novembre.

Jerry Bourgeois (Président du Comité international pour une autorité mondiale de l'environnement -CILAME, et, secrétaire général du Comité français des ONG pour les Nations unies) et Robert Mallet (Président du CPM, recteur honoraire de l'Université de Paris, chancelier des universités) sont les principaux promoteurs de cette manifestation à laquelle ont déjà répondu favorablement l'abbé Pierre (fondateur d'Emmaüs), Georges Berthoin (Président d'honneur de la Trilatérale-Europe), Jérôme Binde (Unesco), Patrice Dufour (Banque mondiale), Hassen Fodha (Centre d'information des Nations unies), Florence de Galzain (CILAME), Stéphane Hessel, Jacques Lesourne (Président de Futuribles, ancien Directeur du journal Le Monde), Amédéo Postiglione (cour de Rome sur l'environnement), Michel Rocard...

D'autres réponses sont en attente : Boutros Boutros Ghali, Sir Peter Ustinov (Président du Mouvement fédéraliste mondial)... qui n'ont encore pu s'engager définitivement.

Qu'est-ce-que le Forum du millénaire ?

La fièvre du millénaire se répand de partout. De l'hystérie du bogue informatique du passage à l'an 2000 au renouveau religieux ... et les Nations unies ne font pas exception. Le Secrétaire général de l'ONU a décidé d'appeler la 55ème session de l'Assemblée générale,

Assemblée du millénaire

et d'y adjoindre un Sommet réunissant les chefs d'Etats à New-York. Il lui a été demandé de présenter un rapport à cette occasion prenant en compte ses consultations avec les gouvernements, les agences intergouvernementales et les Organisations non gouvernementales. C'est pourquoi les ONG ont décidé d'organiser un Forum du millénaire au quartier général des Nations unies du 22 au 26 mai prochain.

Le but de ce forum est de mettre en ordre les idées innovatrices et les propositions des ONG et de la société civile à tous les niveaux, afin non seulement de créer une nouvelle perspective pour l'avenir mais également une structure organisationnelle permettant aux peuples du monde de participer de manière effective aux prises de décision au niveau mondial.

Alors que l'on attend du Forum qu'il mette en place cette "structure organisationnelle" il est important de noter qu'il n'est lui-même qu'un événement exceptionnel et non pas une assemblée annuelle. Un réseau international d'ONG, également appelé Millennium People's Assembly, cherche pour sa part à instituer un forum permanent de la société civile auprès des Nations unies, mais il ne doit pas être confondu avec le Forum proprement dit. Le thème général du Forum du millénaire est le suivant :

"Les Nations unies pour le 21^{ème} siècle"
et se subdivise de la manière suivante :

- ▶ paix, sécurité et désarmement,
- ▶ éradication de la pauvreté,
- ▶ droits de l'homme,
- ▶ développement soutenable et protection de l'environnement,
- ▶ face aux challenges de la mondialisation : réussir l'équité, la justice et la diversité,
- ▶ renforcement et démocratie des Nations unies et des institutions internationales.

Le Mouvement fédéraliste mondial (WFM-MFM) et le comité de coordination du Forum (dont le MFM est membre) encouragent tous les groupes de citoyens à participer à ses activités. Les fédéralistes mondiaux, et leurs organisations nationales et associées, seront principalement intéressés par le renforcement et la démocratisation des Nations unies et des autres organisations internationales. Mais ils ne doivent pas pour autant négliger les autres points de l'ordre du jour.

Les bureaux régionaux des Nations unies ont organisé cette année une série de réunions régionales sur l'Assemblée du millénaire avec la participation de représentants de la société civile ; à Beyrouth pour l'Asie de l'ouest les 23 et 24 mai, à Addis Abeba les 24 et 25 juin et pour l'Europe les 7 et 8 juillet à Genève. D'autres réunions de consultation ont eu lieu, d'août à septembre, dans les régions couvertes par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC).

Les groupes thématiques ont été organisés sur un grand nombre de sujets allant des handicapés à la mondialisation. De nouvelles consultations vont se dérouler qui donneront lieu à un ensemble de rapports qui seront transmis à Kofi Annan fin décembre 1999.

Le Forum lui-même se déroulera du 22 au 26 juin au siège des Nations unies à Manhattan. Environ 1500 à 1800 représentants de la société civile mondiale seront invités à y participer. Des solutions sont également à l'étude pour associer d'autres groupes de la société civile grâce à des moyens vidéos et à l'utilisation de l'Internet. Les résultats du Forum et de ses sous-groupes régionaux et thématiques seront transmis au Secrétaire général et aux gouvernements participant à l'Assemblée générale et au Sommet. Le résultat du Forum représentera donc un ensemble de recommandations de la société civile obtenu par un effort massif de consultation et de dialogue mondial.

Il est important que les fédéralistes mondiaux utilisent cette opportunité pour faire progresser les idées, les initiatives et les campagnes d'opinion qui les rapprochent de leur objectif d'un monde gouverné démocratiquement. Le Forum et le millénaire lui-même, en tant qu'événement historique, sont de réelles opportunités. Le millénaire, qui en tant que tel ne va pas commencer avant le 1^{er} janvier 2001, va être un temps fort de réflexion et d'inspiration pour beaucoup de gens dans le monde entier. Nombreux sont ceux qui vont se pencher sur le monde dans lequel ils se trouvent et se poser la question de savoir s'il n'y a pas une meilleure manière de résoudre les problèmes mondiaux. Si les fédéralistes sont sensés et ont une vision stratégique ils seront en mesure de populariser et de diffuser leur message à cette foule. Le "millénaire" peut donc être un levier nous permettant, en tant qu'organisation politique mondiale, de faire progresser notre lutte pour un ordre mondial juste et démocratique.

Rick Panganiban, WFM

contacts : Secrétariat du Millennium Forum, 866 UN Plaza,
Suite 120, New-York, NY 10017-1822
mail : mngof@bic.org - web : www.millenniumforum.org

pour un renforcement des nations unies

Les Nations unies sont à la limite de la ruine financière largement à cause du refus des Etats-Unis de régler plus d'un milliard de dollars arriérés. Les gouvernements de beaucoup d'autres pays partagent la responsabilité de cette crise car ils n'ont pas réellement essayé de la résoudre et pour avoir réduit leurs propres contributions financières à diverses agences des Nations unies. Plusieurs pays industrialisés ont récemment taillé dans leurs règlements au programme de l'ONU pour le développement tandis que d'autres ont fait la sourde oreille à des appels à l'aide pour l'Afrique ou pour d'autres urgences humanitaires. Les Nations unies ont du réduire leurs effectifs et diminuer leurs principales opérations en matière de développement, de droits de la personne, de sécurité alimentaire, de santé, de désarmement et de maintien ou de prévention de la paix.

Les citoyens ne peuvent pas accepter la ruine de cette organisation qui incarne leur espoir pour l'avenir commun de l'humanité. Alors que la mondialisation s'accélère, les gouvernements isolément ne peuvent pas résoudre les graves problèmes d'aujourd'hui et de demain. Nous ne pouvons pas non plus, évidemment, nous en remettre aux sociétés multinationales pour nous amener la paix et le bien-être. Il est temps pour les citoyens et leurs organisations d'assumer leurs responsabilités et d'agir pour réclamer leur droit à une gouvernance globale démocratique.

Sous les auspices du Forum des ONG pour le millénaire, organisé aux Nations unies, nous organisons la Mobilisation du millénaire afin de garantir un financement adéquat pour des Nations unies, y compris leurs agences spécialisées, plus fortes. Nous allons éduquer et mobiliser le public dans ce but.

Cette mobilisation sera un point central de l'initiative des ONG pour le millénaire. Elle va atteindre des millions de citoyens dans le monde entier et les engager dans des discussions, des débats et des actions, pour mettre les gouvernements devant leurs responsabilités en matière de financement des Nations unies et de soutien de leurs programmes tellement nécessaires.

Le principe d'organisation de cette mobilisation sera le paiement intégral, à date et inconditionnel de toutes les contributions dues à l'ONU, en accord avec la Charte des Nations unies. Nous demandons également des budgets renforcés et une augmentation des contributions volontaires. Tous les pays doivent être concernés.

La mobilisation insistera sur les points suivants :

- ▶ le paiement par tous les Etats membres de l'ensemble de leurs arriérés aux budgets régulier et de maintien de la paix des Nations unies, en totalité et sans conditions, avant le début de l'année du millénaire ;
- ▶ le paiement par tous les Etats membres de toutes leurs dettes aux autres agences spécialisées, en totalité et sans conditions ;
- ▶ l'accord de tous les Etats membres pour un accroissement indispensable en termes réels du budget de l'ONU
- ▶ des augmentations en termes réels dans les budgets des autres agences spécialisées et pour les fonds qui ont également récemment subi des érosions en matière de cotisation et de contributions volontaires ;
- ▶ une prise en considération sérieuse de formes nouvelles et innovatrices de financement, y compris des taxes mondiales, pour soutenir le budget des Nations unies et dans le même temps d'autres buts, en particulier environnementaux ;
- ▶ une prise en considération sérieuse à des plans de réallocation de dépenses militaires à des buts civils, y compris au financement des initiatives des Nations unies en matière de prévention et de maintien de la paix.

La mobilisation commencera le 23 octobre 1999, jour de mobilisation pour le financement des Nations unies.

La mobilisation du millénaire appelle à une journée mondiale d'éducation et d'action le 23 octobre, à la veille du jour de l'ONU, une journée qui a vu l'organisation de veillées mondiales ces trois dernières années. Nous appelons les groupes de citoyens dans tous les pays à organiser des actions ce jour là, en accordant une attention toute particulière à la crise financière des Nations unies et au besoin urgent de sa résolution.

Certains choisiront d'organiser des veillées en plein air à la lumière des torches, comme dans quarante deux villes l'année dernière. D'autres tiendront des réunions publiques, s'adresseront aux organismes officiels et aux élus, feront des lâchés de ballon ou de colombes symboliques, adresseront des lettres aux médias, jeûneront, prieront, débattront ou informeront ... en fonction des possibilités et des besoins locaux.

La mobilisation du millénaire continuera son action tout au long de l'année 2000, mais notre succès doit se bâtir le 23 octobre. C'est pourquoi vous devez vous joindre à nous le jour de la mobilisation. Travaillez localement avec les citoyens et leurs associations. Ne laissez pas des gouvernements à courte vue saboter les Nations unies. Mobilisons nous ensemble pour que l'ONU puisse se développer et se préparer à affronter les défis et les opportunités du nouveau millénaire.

Forte mobilisation pour la paix à La Haye

Lucio Levi

Du 11 au 14 mai, à La Haye, où s'était tenu il y a un siècle le Congrès de la Paix qui avait entamé la procédure pour l'institution du premier tribunal international, s'est déroulé un nouveau congrès pour la paix répondant cette fois au mot d'ordre « il est temps d'abolir la guerre ». Tandis que le Congrès de 1899 avait été organisé par les gouvernements, le dernier en date a été le fruit de la collaboration des mouvements de la société civile planétaire. Plus de 8000 militants, représentant plus de 700 organisations non gouvernementales (ONG), plusieurs prix Nobel de la paix et des *leaders* politiques y ont participé et plus de 150 groupes de discussion thématiques sur les moyens de réaliser la paix, re renforcer le droit international et les droits de l'homme s'y sont réunis. Le Comité de coordination était composé de l'*International Association of Lawyers against Nuclear Arms (IALANA)*, de l'*International Peace Bureau (IPB)*, de l'*International Physicians for the Prevention of Nuclear Arms (IPPNW)* et du *World Federalist Movement (WFM-Mouvement fédéraliste mondial)*. Bill Pace, directeur exécutif du MFM en assurait le secrétariat.

La convention a représenté un succès éclatant allant au delà de nos espérances, grâce certainement à la volonté non seulement de témoigner et de condamner moralement les horreurs de la purification ethnique aux balkans, mais encore d'étudier de nouvelles initiatives pour éviter des guerres à venir, promouvoir le désarmement et mettre fin à l'impunité de ceux qui se sont rendus coupables de crimes contre l'humanité. C'est la confirmation que, alors que s'achève le siècle le plus sanglant de l'histoire humaine, un nouveau sujet politique désireux d'affirmer la valeur de la paix comme la valeur priorité politique de notre époque

s'affirme impétueusement. Comme tous les mouvements à leur origine le mouvement pour la paix bénéficie d'un fort courant d'enthousiasme collectif, mais des voix dissonantes s'en élèvent. En d'autres termes, s'il y a en son sein un accord sur les buts il n'y a pas encore d'accord sur les modalités. Bien qu'il n'ait pas encore défini sa stratégie politique, ce mouvement est devenu un sujet de la politique mondiale et a acquis le rôle d'interlocuteur des gouvernements et des organisations internationales.

Quelques Chefs d'Etat et de gouvernement ont participé à la convention de La Haye (Bangladesh, Jordanie, Hollande) de même que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui a reconnu que les mouvements de la société civile sont devenus un partenaire indispensable de l'ONU ainsi que l'a montré le rôle des ONG lors de la Conférence de Rome qui a approuvé en juillet dernier l'institution du Tribunal pénal international (TPI) qui n'aurait probablement jamais vu le jour sans le climat d'opinion qu'elles ont suscité et l'influence qu'elles ont exercée sur les négociations.

C'est pourquoi les Nations unies ont décidé de promouvoir pour le printemps prochain une initiative importante : le Sommet du Millénaire (cf. l'article de Rik Panganiban) qui sera précédé du Forum du Millénaire au sein duquel se réuniront les mouvements de la société civile mondiale pour discuter des propositions de Kofi Annan sur l'avenir des Nations unies. Ce forum peut être l'occasion d'amorcer le processus de démocratisation des Nations unies. Il représente une reconnaissance du rôle des ONG dans la politique mondiale et un moyen de donner la parole à la société civile internationale surtout s'il devient, comme certains l'envisagent, une institution permanente. Le Forum de la

société civile, une assemblée privée de réelle représentativité démocratique en tant que simple émanation des ONG et non directement de la volonté populaire, peut en quelque sorte être comparé aux parlements médiévaux, au sein desquels était représentée la noblesse mais pas encore le peuple. De la même manière qu'ils avaient alors la fonction de limiter le pouvoir absolu des souverains, le forum de la société civile sera en mesure de limiter progressivement le pouvoir absolu des Etats souverains qui gouvernent les Nations unies. En définitive, les parlements du Moyen âge ont constitué un lointain antécédent des parlements modernes tout comme le forum de la société civile pourra représenter une institution avant-coureur d'un véritable Parlement mondial.

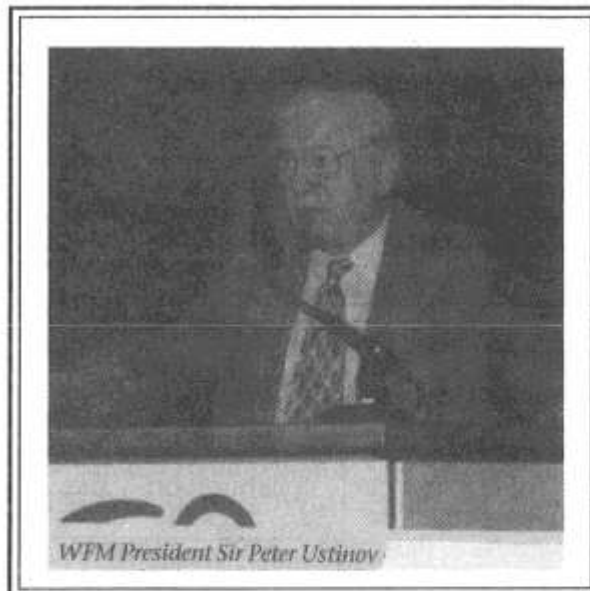


Photo Arjen van de Merwe

Quatrième veillée universelle pour les Nations unies

**Lyon, 22 octobre 1999,
Maison de l'Europe - 12, rue
du Président Carnot, Lyon 2
ème.**

Pour la troisième année consécutive les fédéralistes organisent à Lyon la veillée universelle de protestation contre la crise financière des Nations unies. L'ONU reste en effet à la limite de la ruine, en particulier à cause de la mauvaise volonté des Etats-Unis de se mettre à jour de règlement dans leur contribution financière. Les gouvernements d'autres pays, encouragés par cette attitude, limitent également leur soutien à l'organisation internationale, coupant ainsi des financements essentiels

à ses programmes pour le développement, la sécurité alimentaire, la santé, le désarmement et la paix.

C'est pourquoi une nouvelle fois de nombreuses ONG internationales organisent cette journée de protestation dans des dizaines de villes du monde.

Daniel Hulas, secrétaire général de l'UEF-France, animera cette soirée à laquelle prendront la parole :

- ❖ **Jean-Luc Prevel**, secrétaire général de l'UEF Rhône-Alpes et vice-président du MFM Rhône-Alpes, sur la crise financière des Nations Unies,

et,

- ❖ **Roland Calba**, secrétaire général du MFM Rhône-Alpes, sur le Forum du millénaire.

Participeront également à la veillée organisée par les fédéralistes :

- ❖ **William Goldberg**, président de la fédération du Rhône de la Ligue des droits de l'homme,

et,

- ❖ **Pierre Caminade**, représentant de Survie et d' Amnesty International, qui feront le point sur le Tribunal pénal international (TPI) et dénonceront l'article 124 voulu par la France,

- ❖ **Jean-Luc Capière**, président de ATTAC-Rhône, qui présentera cette organisation et ses objectifs et fera le point de la mobilisation du collectif pour un moratoire sur les négociations OMC -Millennium Round qu'elle anime.

mondial ? international ?

... Question de vocabulaire

Mondialisation, vocable pratiquement inusité par le plus grand nombre il n'y a que 4,5 ans, est aujourd'hui proposé et utilisé à toute occasion. Il correspond bien sur à une réalité indiscutable mais est sans doute pratiqué, consciemment ou non, à tort et à travers, créant une réelle confusion. De sa diabolisation imbécile d'un Le Pen à sa présentation angélique et paternelle de Raymond Barre, il y a certainement la place pour un sens sur lequel on peut désormais s'entendre.

La mondialisation est, mais n'est que, la dimension internationale d'un certain nombre d'activités, essentiellement économiques, de la planète.

D'un point de vue sémantique, sinon pratique ..., son usage est donc assez largement usurpé.

Il serait donc plus correct de dire "internationalisation" puisque s'agissant de comportements dépassant largement le cadre des nations mais ne remettant pas en cause les souverainetés nationales, en tout cas dans le discours officiel qui les accompagne et les commente.

On entend aussi dire transversalité, multilatéralisme, globalisation (dans un sens sans doute plus anglo-saxon) ; le résultat est le même.

Mondialisme a évident un sens très différent.

On pourrait dire : la réponse du berger à la bergère.

Mais l'utilisation de *mondialisme* ne se justifie vraiment que si elle s'accompagne de l'acceptation sinon la volonté de prendre de la distance avec les dimensions et souverainetés nationales.

C'est devenu incontournable aujourd'hui pour un grand nombre de dossiers dont la gravité, les enjeux et les urgences imposent la recherche de solutions et leurs mises en application à l'échelle planétaire, mondiale.

Il n'est donc pas superflu de chercher à donner à chacune de ces entreprises leur bonne appellation, à commencer par les institutions ...mondiales. L'ONU ne donne évidemment pas l'exemple ; mais comment lui en vouloir ? La Charte de 1945 (chap.I, article 2, §7) indique clairement le

principe de souveraineté de chaque Nation membre " *Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ...* " Depuis, l'idée d'ingérence a heureusement fait du chemin (Cambodge, Ex-Yougoslavie, Somalie, Indonésie etc.) mais on sait au prix de quelles difficultés et lenteurs.

Les paradoxes sont nombreux et curieux ; quelques exemples :

Si le Fonds Monétaire est bien International (FMI), la Banque est Mondiale alors que la Banque pour la Reconstruction et le Développement redevient Internationale (BIRD). L'Organisation du Commerce est Mondiale (OMC - autonome et n'ayant des liens que de coopération avec l'ONU) pendant que l'Organisation du Travail, à vocation sociale, est Internationale (OIT). L'Organisation de la Santé est heureusement Mondiale (OMS), comme le Programme Alimentaire (PAM). (Le propos n'est pas ici de déplorer leur insuffisance de moyens, donc d'efficacité)

On peut regretter que la toute jeune Cour Pénale (non encore en exercice et entachée du regrettable Article 124) soit Internationale (CIP) et non Mondiale.

Rien d'urgent ni d'essentiel bien sur à remettre de l'ordre et de la cohérence dans tout ça. Pour l'heure l'important est de contribuer à donner leur meilleur sens à OIT, OMS, HCR, UNICEF et tant d'autres et de tenir sous très haute surveillance Banque Mondiale, FMI et OMC, dans la période qui nous sépare de leur réappropriation par les citoyens.

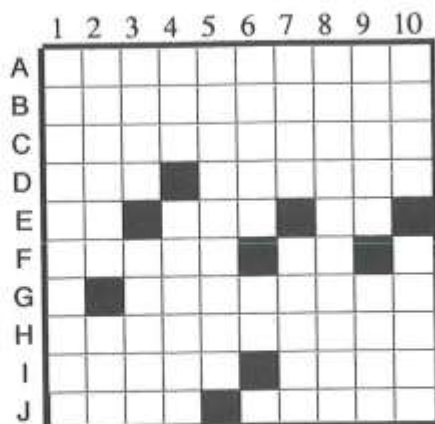
Ça nous aiderait pourtant à mieux situer nos objectifs, leurs vraies dimensions et niveaux de responsabilités institutionnelles et notre engagement citoyen y gagnerait en clarté.

Les divers courants mondialistes l'ont compris depuis longtemps et conduisent leurs actions dans cette logique. A eux pourtant de produire leurs meilleurs efforts pour gagner à cette conviction leur entourage, tant associatif qu'individuel.

Roland Calba

FÉDÉMOTS par 三三三

(7)



horizontalement

A. Jadis caressées par Chopin, font aujourd'hui les yeux doux à Prodi * B. Fan d'Epinal, pas forcément de Seguin * C. La dissolution de Chirac en est-elle une ? * D. *Théotime* pour Henri Bosco * Rapaces, mais ne tiendront pas 10 siècles * E. Au cœur d'un amour anglais * Une île anglaise pour des non-violents français (sigle d'association) * Quart France en rose * F. Ses chemins mènent à Katmandou * Initiales d'un pionnier de la TSF *

G. Péripatéticien d'école grecque * H. Empeseurs pour des chemises ou directeurs de cabinet pour des serviettes ministérielles * I. En VO, sa guerre eut lieu, n'en déplaise à Giraudoux * Sorte de *jetons* (argot) de présence * J. Début de rébellion irlandaise * Animal ou végétal, Charles l'attend en prince-de-galles.

verticalement

1. Leurs *pièds* sont en Pô, leurs têtes en Mont (Rose) * 2. Devenu Auguste, n'en fut pas pour autant le 8^e empereur * Faux pour la couturière, est chronique pour le psy s'il est mauvais * 3. La pègre lilloise peut s'y trouver à l'ombre * Tire-t-il au but pour faire monter la pression ou bouillir la marmite ? * 4. Les 3 glorieuses de 1945 * N'est évidemment pas la crème des avocats * 5. A fini d'user ses fonds de culotte rue d'Ulm * 6. Comme le *caractère* du vénitien Manuce * En tête de station * 7. Petit chemin de forêt en grand désordre * A perdu la tête * 8. Berceau de (prochaine) Constituante ? * 9. Donne du champ au chirurgien * S'associe à Ninh pour faire un plateau laotien * 10. Palindrome sur l'Orme * Blanche, velue ou de Russie, elle est aussi varbotte.

solution problème 6 (Féd. n° 98)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	L	U	X	E	M	B	O	U	R	G
B	A	V	E	R	S		M	I	O	U
C	C	A	N	E	T	O	N		C	E
D	E	L	O	V		N	I	C	H	T
E	D		P	A	F		P	O	E	
F	E	T	H	N	O	L	O	G	U	E
G	M	A	I		C	O	T	I	S	E
H	O	R	L	E		T	E	T	E	S
I	H	E	I	G	E		H	E	R	S
J	E	T	E	R	N	I	T	E		I

L'unité africaine comme le phénix renaissant de ses cendres

Les quarante-trois Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) réunis à Sirte, en Lybie, les 9 et 10 septembre ont décidé de relancer le projet des Etats-Unis d'Afrique. Au cours de l'année prochaine, à Lomé, devrait être rediscutée la plate-forme constituée par le Traité d'Abuja qui prévoit un marché commun africain, un parlement commun, une banque centrale et une cour de justice fédérale.

L'idée des Etats-Unis d'Afrique n'a pas été qu'un songe, mais également un projet politique concret des pères fondateurs de l'Afrique nouvelle libérée du colonialisme, comme Julius Nyerere (récemment décédé), Léopold Sédar Senghor (longtemps membre du Mouvement fédéraliste mondial), et Kwame Nkrumah. C'est sur cette base, il ne faut pas l'oublier, qu'a été créée en 1963 l'OUA, pâle compromis né sur l'exemple de Nations unies inefficaces. Aujourd'hui, le débat sur l'unité africaine reprend alors que les africains semblaient si éloignés de ces perspectives, après les événements tragiques de Somalie, du Ruanda, du Libéria et les tensions permanentes au Soudan, en Côte d'Ivoire, au Togo et dans tant d'autres pays.

C'est peut-être, toutefois, justement à cause de ces problèmes récents désastreux et de ceux qui se profilent que peut aujourd'hui ressurgir l'idéal d'une Afrique unie, pacifiée et indépendante, capable de dialoguer d'égal à égal avec les grandes puissances mondiales. Cela se devine dans une déclaration du colonel Khadafi qui, en accueillant ses hôtes, a appelé de ses vœux « un siège pour l'Afrique unie au Conseil de sécurité de l'ONU ».

La désagrégation de l'URSS et la crise de l'ordre international a créé un vide de pouvoir mondial qui ne peut être comblé par le monopolisme des Etats-Unis et qui pousse les peuples des différents continents à chercher un nouveau rôle dans le monde. Dans quelques cas prévalent les tendances à la désagrégation comme l'Afrique l'a tristement illustré jusqu'à présent. Mais, dans d'autres occasions, ce sont les tendances à l'unification continentale ou même mondiale qui se manifestent comme l'a laissé entendre Kadhafi en envisageant une réforme nécessaire des Nations unies.

Il est clair qu'une victoire du fédéralisme en Europe pourrait faire pencher la balance dans la direction de l'unité fédérale des peuples du monde.

Guido Montani